

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion..... 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Son Eminence le Cardinal Taschereau au Collège de Sainte-Anne.—Les honorables MM. Mercier et Gagnon et Mgr Labelle au Collège de Sainte-Anne.—La colonisation au Manitoba.—Importation et exportation des animaux en 1888.—Les phosphates.—Ferme expérimentale de la Puissance.

Causerie agricole : Emploi des fumiers et transport des différents engrais.—Le labourage.—Manière de mener les terres par soles ou saisons.

Sujets divers : Des soins à donner aux bouquets.—Ago auquel on doit faire rapporter les taures, en vue du profit.

Choses et autres : Bulletin mensuel, pour le mois de septembre, publié par le Département d'Agriculture de la Province de Québec.—Salor les porcs.—Fumiers.—Le progrès des inventions depuis 1845.

Recettes : Chevaux :—Pour empêcher la neige de botter.—Guérir les blessures sur le dos et sur le cou.—Pour guérir les crevasses.—Pour savoir si un cheval à bonne vue.—Excellentes préparations pour guérir les blessures, les meurtrissures, les entorses et les enflures.

Décisions judiciaires concernant les journaux.—1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit sur l'abonnement, autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'elle ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement, dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve "prima facie" d'intention de fraude.

REVUE DE LA SEMAINE

Son Eminence le Cardinal Taschereau au Collège de Sainte-Anne.—Samedi, le 28 septembre, Son Eminence le Cardinal Taschereau arrivait au Collège de Sainte-Anne. Dans la soirée il conféra à quatre élèves le sacrement de la confirmation. Le lendemain, jour de clôture de la retraite prêchée par le R. P. Gonthier, O. S. D., MM. Joseph-Odilou-Uiric Brunette et Joseph-Denis-Ludger Dumais recevaient les ordres mineurs. Pendant la messe paroissiale Son Eminence a donné une instruction sur la prière, et, le soir, au milieu d'une touchante réunion des membres de l'Archiconfrérie de la Sainte-Vierge, elle a laissé aux élèves de paternels conseils sur l'obéissance.

Quatre élèves finissants du Collège de Sainte-Anne ont reçu la tonsure dans le mois de septembre : MM. Olivier Martin et Eugène Pelletier au grand Séminaire de Québec, M. Robert Sasseville au Séminaire de Rimouski et M. Luc Castonguay au Séminaire de Sherbrooke.

Les honorables MM. Mercier et Gagnon et Mgr Labelle au Collège de Sainte-Anne.—Après leur visite à l'École d'agriculture de Sainte-Anne, Mgr Labelle, les honorables MM. Mercier et Gagnon se rendirent au Collège où ils furent reçus par Mgr Poiré et messieurs les professeurs. En présence de la communauté M. le Supérieur souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs. Il remercia cordialement l'honorable Premier ministre de sa visite qu'il considérait comme une marque d'estime; il félicita Mgr Labelle de sa promotion à la prélature romaine, et exprima à l'honorable Secrétaire provinciale la joie que ressentent les directeurs du Collège de voir un ancien élève de leur maison parvenir, par ses talents et son travail, à un poste élevé.

La réponse de M. Mercier a été extrêmement goûtée. Déroulant devant son auditoire les plus belles pages de notre histoire, il lui a montré le clergé canadien réunis-

sant les débris épars du petit peuple français abandonné sur ses rivages. Il a payé un juste tribut d'éloges à ces curés patriotes qui, comme M. Painchaud, ont fondé, au prix des plus grands sacrifices, ces maisons d'éducation où l'Eglise trouve toujours de saints prêtres et l'Etat des patriotes éclairés. En terminant l'honorable Premier a demandé à M. le Supérieur, pour les élèves, un congé *extraordinaire* dans toute la force du mot, c'est-à-dire sans une minute d'étude, sans pensums, et il a accordé une médaille à l'élève qui se distinguera le plus par sa bonne conduite et son application au travail. Ce qui a été accordé de bonne grâce et accepté avec reconnaissance.

Mgr Labelle a su donner bien des bons conseils tout en égayant beaucoup son auditoire. Ses compliments à Mgr Poiré, qu'il a salué comme second fondateur du collège, ont été très heureux.

L'honorable M. Gagnon, après avoir recommandé aux élèves l'amour du travail, a exprimé le bonheur qu'il ressentait dans cette visite à son *Alma Mater*. Comme souvenir et comme encouragement il a accordé un prix de \$25.00 à l'élève le plus méritant qui sortira du Collège après avoir terminé au moins son cours commercial.

A quatre heures les distingués visiteurs se rendirent à la gare laissant au Collège un bien agréable souvenir de leur visite.

La colonisation au Manitoba.—Nous trouvons dans le rapport adressé, le 29 décembre 1888, par le Rév. M. G. Cloutier, à Ottawa, d'intéressants détails sur la colonisation canadienne-française au Manitoba. "Pour ma part, écrit M. Cloutier j'ai aidé à établir plus de cinquante familles dans diverses localités, et aujourd'hui elles sont toutes satisfaites de l'endroit où elles sont installées. Il est à ma connaissance que cent-cinquante-huit familles ont été placées dans les paroisses de Saint-Norbert, Sainte-Anne, Saint-Pierre de la Rivière-du-Rat, Saint-Pie, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Saint-Alphonse, Saint-Léon et du Lac Deschêné. Tous ces endroits sont des paroisses régulièrement organisées, ayant des écoles qui sont sous le contrôle immédiat des autorités ecclésiastiques. Plusieurs de ces localités possèdent des couvents où les enfants reçoivent une éducation supérieure. La loi nous garantit sous ce rapport les mêmes conditions que celles dont on jouit dans la province de Québec, et même un peu plus.

"Je prie le département de continuer ses efforts en faveur de la colonisation du Manitoba. Ceux qui sont venus et qui font attention à leurs affaires ont merveilleusement réussi. Je vous citerai quelques exemples à l'appui de mon assertion. Un cultivateur de la paroisse de Saint-Joseph vint au Manitoba il y a environ huit ans, et s'occupait de la culture du blé. Il avait un peu d'argent lorsqu'il est arrivé. Cette année il fit un bilan de ses affaires. Il trouva qu'il avait complètement payé sa première propriété, qu'il s'était construit des bâtiments confortables, qu'il avait payé tous ses instruments aratoires, et qu'avec son excédant de cette année il avait acheté trois autres propriétés, dans la paroisse de Saint-Joseph, et avait assez d'argent pour les payer argent comptant.

"Eusèbe Rougeau, Emery Turenne, Hilaire Gagné, Louis Malo, et autres résidents de Saint-Pierre de la Rivière-du-Rat, sont arrivés pauvres il y a sept ou huit ans, et aujourd'hui personne ne pourrait acheter aucune de leurs propriétés pour trois ou quatre mille piastres.

"Un cultivateur qui est arrivé ce printemps (1888) a récolté assez de blé cet automne pour faire vivre sa famille, après avoir vendu ce qu'il avait de trop pour cent quatre-vingts piastres, et du foin pour une valeur de cent piastres. Ce n'est pas si mal pour une première récolte. Cet homme s'appelle Toussaint Bazinet. Ces exemples peuvent suffire pour le présent."

Importation et exportation des animaux en 1888.—En 1888 on a importé au Canada :

846 chevaux, 454 bêtes à cornes, 30,626 moutons, 2,468 cochons.

Le nombre des animaux de race importés d'Europe qui ont passé par la quarantaine à Lévis a augmenté en 1888 et a atteint 198, tandis qu'il était de 148 l'année précédente. Le nombre de moutons importés pendant l'année a grandement augmenté, et de 488 qu'il était l'année précédente, a atteint le chiffre de 1,994. Le nombre des cochons importés a été de 77, l'année précédente il était de 10.

Les exportations pour le Royaume-Uni par voie du Saint-Laurent ont été, en 1888, de 60,828 bêtes à cornes, et 41,167 moutons.

Le seul port d'où ont été faites ces exportations est celui de Montréal.

Le professeur McEachran rapporte au sujet de l'exportation des animaux canadiens que l'amélioration qui continue à se faire dans les races est très encourageante. Ceux qui dans la Grande-Bretagne s'occupent d'engraisser les animaux ont commencé à s'apercevoir que le bétail d'engraissement qui vient du Canada leur réussit mieux qu'aucun autre offert sur le marché. On recommande beaucoup aux éleveurs d'employer des taureaux de race Courtes-cornes, des Polled-Angus, des Herefords, ou d'autres races renommées pour leur viande.

Les phosphates.—L'honorable ministre de l'Agriculture d'Ottawa dit dans son rapport pour 1888 : "Je tiens d'une personne digne de foi qu'on a fait dans le cours de l'exercice une expérience à l'aide du phosphate naturel pulvérisé sur un champ de pommes de terre, la moitié du champ étant traitée au phosphate et l'autre moitié au fumier ordinaire. La partie où le phosphate avait été employé a donné des tubercules beaucoup plus gros et plus nets que l'autre moitié bien que le sol fût exactement le même.

"Je continue à espérer que le temps n'est pas éloigné où nos cultivateurs comprendront l'avantage qu'il y a d'employer cet engrais dans le pays, et il en résultera un grand développement de l'exploitation des phosphates.

"Une des plus grandes sources de la richesse future du Canada se trouve probablement dans le développement de dépôts de minéraux comme ceux qu'on trouve dans les terres à phosphates de la vallée de la Lièvre. Il n'y a encore que peu d'endroits exploités aujourd'hui, et,

en général, c'est par des Américains qu'ils le sont. Ce n'est que ces dernières années qu'un petit nombre de Canadiens entrepreneurs se sont rendu compte de la valeur de ces dépôts, et, même aujourd'hui, les fabricants d'engrais chimiques ne paraissent pas apprécier la situation.

" Il est impossible de ne pas parler ici de l'engouement qui se produit en ce moment pour les nitrates. Je ne saurais comprendre comment les intérêts agricoles puissent créer pour les nitrates une demande qui donne raison à son état de choses. Il ne faut pas oublier qu'en fait d'alimentation végétative, les nitrates ne sont que de simples stimulants dont l'effet est passager, et que s'ils ne sont pas immédiatement employés, ils s'épuisent et sont perdus, tandis que les phosphates, également essentiels, mais beaucoup plus durables, ajoutent absolument à la fertilité du sol, où ils se gardent avec autant de sûreté qu'un dépôt en banque. Pour employer une comparaison empruntée aux choses de l'alimentation animale, le nitrate est comme un verre de spiritueux, pendant que le phosphate peut être assimilé à une portion de bouef. On devrait répondre aux cris des fabricants d'engrais en attirant l'attention sur les riches dépôts de phosphates du Canada. "

Ferme expérimentale de la Puissance.—L'hon. J. Carling, ministre de l'agriculture, dit à ce sujet : " Il a été fait beaucoup de progrès cette année dans l'organisation et l'équipement de ces établissements si utiles à l'agriculture. " (On en compte actuellement cinq : la ferme centrale près d'Ottawa ; une à Nappanee, N. E. ; une autre à Indian-Beard, Nord-Ouest ; une quatrième à Brandon, Manitoba, et la dernière à Agassiz, Colombie-Anglaise.)

" Sur la ferme centrale on a essayé un grand nombre de céréales de différentes sortes pour constater leur relative promptitude à mûrir, leur fécondité, et leur qualité.

" Les résultats des nouvelles expériences faites avec le blé de Ladoza sont encourageants et sa précocité est maintenant bien établie. Des analyses chimiques indiquent que sa qualité ne le cède pas aux espèces les plus estimées.

" Relativement à cet important sujet des céréales hâtives, le département s'est mis en correspondance avec le gouvernement de l'Inde, dans le but d'obtenir quelques-uns des blés et des orges hâtifs qui se cultivent dans les monts Himalaya. Ces démarches ont réussi, le gouvernement de l'Inde s'est fort intéressé au sujet, et a fait faire un choix particulier de blés et d'orges hâtifs cultivés dans six différents districts de l'empire à des niveaux variant de quelques centaines de pieds à onze mille pieds d'élévation. Ces échantillons sont aujourd'hui en chemin et seront essayés l'année prochaine dans les différentes fermes expérimentales.

" L'emplacement de la ferme expérimentale du Manitoba a été choisi près de Brandon, où on a acheté 640 acres de terre. La ferme choisie pour la Colombie-Britannique est à Agassiz et est de 300 acres. Ce n'est que tard dans la saison que le département a pu prendre pos-

session de ces terres, et les travaux de l'année n'ont été que préparatoires.

" Les travaux ont commencé activement à la ferme expérimentale des provinces maritimes de bonne heure au printemps. Une partie de la terre utilisable a été divisée en champs d'expérimentation pour différentes céréales ; une grande partie de la terre déboisée a été préparée pour l'année prochaine, et de considérables travaux d'égouttement et autres ont été faits. Les bâtiments de ferme et les maisons sont en voie de construction.

" A la ferme expérimentale d'Indian-Head, T. N. O., les mêmes progrès doivent être rapportés ; une grande étendue de terre a été complètement préparée pour l'année prochaine, et les bâtiments nécessaires sont à se construire. Sur cette ferme située au milieu des prairies nues, on se propose de faire de l'arboriculture un sujet tout particulier d'opérations. Déjà il en a été fait un commencement cette année et 50,000 jeunes arbres forestiers ont été plantés, et le nombre doit en être augmenté l'année prochaine. Si l'on réussit à démontrer qu'on peut avec succès et à bon marché faire croître sur les terres nues des grandes plaines de bouquets de bois capables d'abriter les animaux, on aura beaucoup fait pour la colonisation de ces régions, on verra les bâtiments de ferme s'entourer d'arbres, et l'aspect de la contrée aura bientôt changé pour le mieux. "

CAUSERIE AGRICOLE

EMPLOI DES FUMIERS ET TRANSPORT DES DIFFÉRENTS ENGRAIS.

Il reste ici à faire quelques observations générales sur l'emploi des fumiers et le transport des différents engrais.

L'amas le plus considérable des fumiers, pour qu'ils soient bons, doit être dans des cours creuses, ou des fossés à l'ombre et couvert d'un bon abri. Les fumiers doivent être exposés aux vents du nord, où ils se chargeront de nitre, ne s'évaporeront point, et conserveront leur qualité. On ne doit pas laisser de fumiers à l'exposition du midi, où le soleil en dissiperait les sels, qu'on favorerait des poules et volailles qui s'amuse à gratter et chercher quelques grains : ce qui leur est très favorable.

Le fumier dans sa chaleur, lorsqu'il fume beaucoup, ne doit être ordinairement répandu que sur le champ, et à l'automne, pour l'enterrer au printemps quand il a jeté son feu, qui, sans cela, étant mis tout chaud en terre dans cette saison, ferait éclore beaucoup d'insectes. Les fumiers de pigeons et de volailles, qui sont fort chauds, y sont encore plus sujets. Mais quand le fumier est gras et lié, il n'y a pas de risque ; il n'est utile à la végétation que quand la putréfaction qui suit la fermentation, l'a réduit dans un état savonneux, ce qu'on appelle du *fumier consommé*.

Il y a cependant une exception dans le cas où il faut employer le fumier dans des terres fortes et fraîches avant d'être consommé, et n'étant encore que de la litière, pour diviser et soulager ces terres. Mais en général ces huiles des fumiers ne fertilisant qu'après leur décompo-

sition, lorsqu'après avoir été mêlées, elles deviennent dissolubles dans l'eau; les sels purs nuiraient plutôt aussi à la végétation, qu'ils ne serviraient, avant qu'ils soient mêlés et incorporés avec les huiles qui adoucissent leur âcreté; c'est pourquoi l'urine employée seule, sans mélange, ne peut que nuire aux plantes par ses sels trop âcres, et les faire périr.

Enfin le fumier ne dure dans les terres à grains, que les deux récoltes du blé et de l'avoine. La troisième année aux jachères, il n'y paraît plus. Dans les potagers où l'on a mis du fumier pour les choux, les fèves, etc, on y fait la seconde année des racines, de l'oignon, etc,

Voici encore un excellent engrais: on prend quatre tombereaux de la meilleure terre qu'on puisse trouver, quatre minots de fiente de poules et pigeons, quatre minots de suie de cheminée, six livres de sel de nitre, trois minots de charbon pilé, environ un demi tombereau de marne ou de craie espèce de marne. On pulvérise le tout le plus fin possible et on l'amalgame bien avec la terre. Un tombereau de ce mélange suffit par arpent. Après le dernier labour, on le répand sur le sol, comme de la semence, on sème ensuite le grain et on enterre l'un et l'autre avec la herse.

Les ressources préparées par les engrais naturels, végétaux et animaux sont: 1o. De réparer l'épuisement de la terre végétale en rendant à la terre matrice celle qu'ils contiennent; 2o. leurs parties grasses et salines, combinées et réduites à l'état savonneux, deviennent les matériaux de la sève; 3o. ils contiennent beaucoup d'air inflammable; l'air fixe, plus pesant que l'air atmosphérique, restent concentré dans la terre, il est attiré par les racines, unis aux matériaux séreux, et l'air inflammable plus léger, s'échappe à travers des pores de la terre, il est absorbé par les feuilles, de sorte que ces engrais contiennent en eux-mêmes tout ce qui est nécessaire à la végétation.

LE LABOURAGE.

Les labours sont nécessaires et utiles à la terre pour préparer les voies de la semence, pour animer la substance et les sels de la terre, et pour lui en donner de nouveaux.

La manœuvre du labourage seule contient cinq opérations très fructueuses; elle fend la terre, et par là elle détruit les herbes qui la sucent, elle l'unit pour que la substance du fonds, les engrais, les rayons du soleil, et la douceur de la rosée et des pluies, s'étendent partout également; elle la mêle, pour ranimer les sels nécessaires à la végétation; elle la rejoint, pour mieux nourrir dans son sein les grains qu'elle adopte, et, pour les défendre contre le froid, les humidités et contre les oiseaux, enfin, le labourage rend la terre meuble, pour qu'elle soit et plus tendre et plus active aux besoins de ses productions, plus susceptible des influences supérieures, et plus riche pour fournir à la nourriture, à l'accroissement et à la perfection de ses fruits.

La culture des terres est différente, suivant les pays, ou plutôt suivant la qualité du terrain, sur lequel il est à

croire que chacun règle ses usages. Tout revient néanmoins au même point, qui est de proportionner les bêtes et ustensiles du labourage, le nombre, la profondeur, la figure, la saison des labours et repos des terres, à la qualité des terres mêmes et du climat.

Il y a des terres qui produisent tous les ans, mais il y en a peu de cette force; il n'y en a même que fort peu à qui il suffit de donner la cinquième année de repos; il y en a davantage qui produisent et se reposent alternativement d'année à autre; ordinairement elles reposent la troisième année: c'est ce qu'on appelle l'année de jachère ou année de repos.

En général, il y a partout trois sortes de terres dans un domaine, pour peu qu'il soit étendu: il y en a de fertiles, de moyennes et de maigres; ordinairement plus les unes que des autres, suivant la situation du fonds et le climat.

On ne peut donner d'autres règles à suivre, que l'usage des lieux, qui doit être fondé en bonnes expériences; si mieux on n'aime éprouver la fertilité de son fonds, mais sans épargner les engrais, et sans vouloir opiniâtement forcer ou épuiser sa terre.

MANIÈRE DE MENER LES TERRES PAR SOLES OU SAISONS.

La manière générale de cultiver un bien de quelque étendue, est d'en diviser les terres en trois parties égales: c'est ce qu'on appelle mettre les terres en soles.

On sème une partie de la terre en exploitation en blé, l'autre en avoine et autres menus grains, et la troisième partie reste en jachère, c'est-à-dire en repos et sans semence. L'année suivante la jachère se sème en blé; on charge en avoine celle qui était en blé l'année précédente, et celle qui était en avoine reste en jachère; et ainsi successivement d'année en année, les unes après les autres: en sorte que, dans un cercle de trois années, toutes les terres sont alternativement en blé, en menus grains et en jachère, ensuite elles recommencent leur tour comme auparavant. Par suite de cette circulation triennale et perpétuelle, on a toujours le tiers de ses terres en blé, le tiers en menus grains et le tiers en jachère.

Cette division des terres est très commode et très utile, tant pour l'égalité des années, que pour le repos des terres mêmes et pour le travail des façons et de la distribution des amendements. Il est même à propos de partager si bien sa terre, que chaque sole, ou, pour mieux dire chaque partie de la division, soient égales les unes les autres pour la bonté des fonds, aussi bien que pour leur étendue, autant que la chose est possible, afin que les années soient égales en ouvrages et en fruits, et que l'on ne soit point exposé ni aux dérangements que l'inégalité pourrait causer dans l'économie de sa maison, ni aux hazards et aux mauvaises suites que l'infertilité d'une année et le trop d'abondance d'une autre attire presque toujours. Il n'est pas permis à un cultivateur de dessoler ses terres, c'est-à-dire d'en déranger les soles, et les faire porter plus souvent que l'usage et le mécanisme du labourage ne le permettent.

Outre les dessolements, il n'est pas permis non plus à un

cultivateur de *dessaisonner* ses terres, c'est-à-dire, de les épuiser par des productions outrées en semant des grains trop forts pour le terroir, ou en le faisant porter plus fréquemment que de coutume : en quoi on voit qu'il y a de la différence entre le dessolement des terres et leur dessaisonnement ; car le dessaisonnement est une surcharge qui épuise le fonds sur lequel on le met.

Un cultivateur, par exemple, qui fait des blés, au lieu d'avoine ou menus grains, sur la sole qui vient de rapporter du blé, la dessaisonne, quoiqu'il la laisse en jachère la troisième année. Celui qui ayant cinquante arpents pour chaque sole, change cette division pour mettre soixante arpents en blé et quarante en menus grains, dessole dix arpents : et celui qui, outre ce dérangement ou coupure de soles, fait porter des terres qui doivent être en jachère, où s'il les charge deux années de suite de gros fruits, comme blé, chanvre, lin et navets, celui-là dessole et dessaisonne, en même temps ; en quoi il fait deux maux différents, car il déränge la ferme et amaigrit le fonds.

Des soins à donner aux bouquets.

Voici le temps arrivé, où il vous faut rentrer à la maison les bouquets que vous avez, dès le printemps, déposés sur votre parterre ou plantés çà et là dans votre jardin ; vous allez maintenant les mettre dans des pots. Quelques conseils à ce sujet, auront, nous n'en doutons pas, leur utilité ici.

Un grand nombre de personnes ont encore l'habitude de rendre la terre qui sert à remplir les pots aux fleurs de terre aussi tenue que possible, et de la faire même tamiser, ce qui en fait une véritable cendre et la dépouille complètement des moindres fibres végétales. Cependant leur mélange dans la masse est utile pour empêcher cette même terre de devenir compacte sous l'eau des arrosements successifs. En outre, ces détritiques végétaux en se décomposant lentement, fournissent une certaine somme d'éléments nutritifs qui maintiennent plus longtemps la terre dans un état convenable à l'alimentation des plantes. Quelques petites mottes éparses aussi dans son sein concourent encore à la rendre plus légère, à retarder son tassement et abandonnent moins vite les sucs alimentaires dont elles sont imprégnées, lesquels se dissipent très rapidement lorsque toutes les molécules sont dans un état de division extrême.

Cette méthode de rendre la terre tonno est vicieuse ; voici celle qu'on doit suivre : Nous ne faisons extraire de cette terre que les matières végétales trop grasses ou trop ligneuses ; on la divise de manière à ce qu'il reste de petites mottes, dont les plus grosses ne doivent pas excéder le volume des plus fortes avelines. Tout cela, bien étendu, dans une proportion raisonnée avec l'espace et la force de la plante qu'il s'agit d'emporter. On garnit le fond du pot d'un lit plus ou moins épais, selon la grandeur, de tessons brisés que l'on recouvre ensuite de fibres végétales et de petites mottes. Lorsque le vase est plein et que le végétal y est planté, on dresse la sur-

face de la terre de façon qu'elle forme le dos d'âne au milieu autour de la tige, et qu'elle soit un peu plus basse dans tous les points de la circonférence en contact avec les parois du pot. Cette disposition n'est pas indifférente, car elle facilite l'écoulement de l'eau vers les bords du pot, de façon qu'elle s'infiltré plus particulièrement le long de ses parois, et qu'elle y humecte aussi bien la terre que dans l'intérieur de la motte. Ce soin a pour but de répartir également l'humidité, car c'est la terre du porteur qui naturellement se sèche la première et a besoin d'être arrosée, plus souvent, et lorsqu'on arrose au milieu seulement et que la terre est là plus basse qu'à la circonférence, il arrive que l'eau traverse la motte et s'écoule sans avoir humecté les bords, qui se durcissent peu à peu et deviennent moins aptes à s'imbibor d'humidité.

Avec une telle disposition les arrosements trop copieux ont moins d'inconvénients, parce que l'eau s'écoule rapidement ; il ne faudrait cependant pas qu'ils le fussent continuellement, parce que la terre trop lavée aurait bientôt perdu tous les sucs que recherchent les racines, et ne serait plus qu'un support inerte complètement dépourvu des substances d'assimilation dont la plante a besoin pour se nourrir. Il faut aussi graduer la capacité des vases sur l'âge et la force des individus.

Age auquel on doit faire rapporter les taures, en vue du profit.

Cela dépendra du soin qu'elles auront reçu depuis leur premier âge, et la condition en chair où elles seront. Si elles ont été nourries avec des aliments propres à faire de la chair, et si elles n'ont pas été arrêtées dans leur croissance, on peut, en toute sûreté, les mettre au taureau à quinze ou dix-huit mois, et si on le peut, de préférence à un petit taureau qu'à un gros ; il est vrai, qu'en toute probabilité elle rapportera un fœtus plus petit et un veau plus petit que si elle eût été servie par un gros taureau, mais il est vrai aussi qu'elle aura eu moins de nourriture à fournir à ce fœtus.

Voici les avantages qu'il y a à faire rapporter une tauro de bonne heure :

1o. Les facultés lactifères des jeunes taures sont plus aisément stimulées en action que si elles sont négligées jusqu'à vingt-sept mois ou plus (vélant à trois ans) et deviennent par là de meilleures laitières.

2o. Elles sont plus douces de caractère, et plus aisées à soigner et à approcher.

3o. Elles arrivent un an plutôt à maturité pour les fins de la laiterie ; et on a une année de gain sur ses profits.

Toutes ses considérations offrent des avantages bien palpables. On objectera peut-être que cet effort qui l'oblige ainsi à une maturité précoc, pourra affaiblir sa constitution et diminuer sa valeur, lorsqu'elle sera plus vieille. Cela aura lieu, si la tauro a souffert de la faim, et si elle a été arrêtée dans sa croissance, mais l'objection n'aura pas son lieu si elle a été nourrie généreusement, et si elle a constamment profitée.

Une des plus belles vaches durhams que nous ayons

oue, a rapporté son premier veau à seize mois. Nous avons vu fréquemment des devons, des herefords, des durhams et des génisses communes qui ont vêlé à deux ans, et qui ont fait les meilleures vaches de leur race.

Depuis plusieurs années, lorsque j'ai voulu faire d'excellentes laitières, ça été ma coutume de faire servir mes taures à quinze ou à dix-sept mois, afin de les faire vêler à deux ans ou à vingt-six mois, et toujours j'y ai trouvé des avantages signalés. Au moment du vêlage, c'étaient de jeunes et belles vaches, fortes au lait, et devenaient aussi bonnes laitières que si elles avaient vêlé une année plus vieilles. J'ai souvent vu la chose pratiquée par d'autres, et chacun était en faveur du système de les faire rapporter à deux ans, afin d'en retirer le profit, pourvu toutefois que ce fut sous les circonstances que je viens de mentionner.

La seule objection qui peut y avoir, c'est que, le plus souvent, le premier veau d'une si jeune taure, n'est pas aussi bon pour rapporter, que si la mère était plus vieille; mais le second veau ne sera pas inférieur à ceux qui le suivront. Si le premier veau est faible, on peut le sacrifier avec profit, et au profit, de la vache elle-même. Cependant, il peut arriver qu'un premier veau soit beau. La génisse dont je parlais tout à l'heure, provenant d'une taure de seize mois, avait été engendrée, par accident, par un vilain taureau, un vrai vagabond, qui avait sauté dans le pâturage où elle paçageait avec sa mère; elle vèla à deux ans, et devint une des meilleures vaches laitières de mon troupeau. C'est pourquoi, sous tous rapports, si les taures ont toujours été bien soignées et en bonne condition, il est plus avantageux, et je recommande sans hésitation, de les faire vêler à deux ans.

Je n'ai pas pour habitude, et il n'est pas nécessaire non plus, de soigner plus que d'ordinaire ces taures, une fois qu'elles ont vêlé. Pendant les quatre premiers mois, je les crève, ou à la main ou simplement avec une partie du lait de la mère, et de la bonne herbe et du bon foin, et jamais je ne leur donne du grain, de la moulée ou des racines, quoique je sois d'opinion qu'elles se trouveraient mieux, l'autre nourriture ayant toujours été suffisante.

J'admets que les taures que l'on fait vêler aussi jeune, ne profitent pas aussi vite, et atteignent leur grosseur un peu plus tard, que si on les faisait vêler à trois ans; mais en les soignant bien, elles reprennent cela comparativement, en assez peu de temps, et lorsqu'elles ont quatre ou cinq ans il est difficile de remarquer une différence de grosseur d'avec les autres vaches.

Qu'on me comprenne bien. Ce conseil de faire vêler les taures à deux ans, je le donne seulement aux gens soigneux et particuliers. Ceux qui négligent, brutalisent, font croquer de faim, et donnent toute espèce de misère à leurs animaux, ceux-là ne devraient pas faire rapporter leurs taures avant l'âge de trois ans, et comme conséquence de leur mauvais traitement, ils perdront une ou deux années de profit de leurs vaches.

Cependant, sous certaines circonstances de localité, et autres, il peut se faire qu'un bon cultivateur juge à propos de ne faire rapporter ses vaches qu'à l'âge de trois ans, ceci est son affaire: mais je prétends qu'en faisant

vêler les taures à l'âge de deux ans, on en fait de meilleures vaches laitières; c'est une chose facile et profitable en même temps. — Extrait de *Allen's American Cattle*.

Choses et autres.

Bulletin mensuel, pour le mois de Septembre, publié par le Département d'Agriculture de la Province de Québec.—Le beau temps que nous avons eu pendant la dernière semaine du mois d'août et les trois premières semaines du mois de septembre, a eu le bienfaisant effet de faire mûrir les grains, de permettre qu'ils fussent engrangés en bon ordre et condition et de calmer les alarmes manifestées en certaines localités.

Nous pouvons donc maintenant affirmer que, en général, cette année, la récolte du foin et des céréales sera bonne, la seule récolte qui soit en souffrance étant celle des patates; cependant celle-ci donnera encore un rendement plus que moyen, les dommages causés en certains endroits étant compensés par les succès dans d'autres.

Les rapports des différentes sociétés d'agriculture en cette province, comme on peut le voir par le résumé suivant, confirment nos assertions.

RESUME GENERAL.

Foin, très bon.

Blé, beau et bon, 20 à 30 minots à l'arpent.

Orge, belle, de 20 à 30 minots à l'arpent.

Avoine, très belle, de 30 à 40 minots à l'arpent.

Sarrasin, Bean, 20 à 25 minots à l'arpent.

Seigle, beau.

Pois, beaux, 12 à 15 minots à l'arpent.

Blé d'Inde, assez beau.

Patates, moyennes.

Récoltes racines, très belles.

Tabac, très beau.

Culture pour silos, excellente.

Fruits, beaucoup au-dessous de la moyenne.

Herbe, abondante.

Prairies, très belles.

TEMPS.

Température, moyenne 80° Fahr.

Le mois de septembre a été beau jusqu'au 20 date à laquelle ont commencé les pluies équinoxiales, la dernière semaine temps couvert, basse température et fréquentes ondées.

Par ordre,

GEORGES LECLERE,

Directeur de l'Agriculture, P. Q.

+

Saler les porcs.—Un bon porc à saler ne doit pas dépasser 150 livres, une fois dépecé. Coupez-en les jambons; et le reste de la carcasse doit être séparé en morceaux de pas plus de 5 à 7 livres. Frottez d'abord chacun de ces morceaux avec du sel crasé, et laissez les ainsi, pendant 3 jours, pour permettre au sang qui peut encore s'y trouver, de sortir entièrement. Ensuite, faites une bonne saumure, mais pas trop forte, placez vos morceaux de lard dans un baril bien propre, et couvrez les de saumure. Au bout d'un mois le lard sera excellent. Si la saumure venait à prendre le moindre mauvais goût, il faudrait sans tarder, la faire bouillir, ou en faire de la nouvelle, et changer le lard de baril.

Pour préparer les jambons, on les frotte avec du sel bien sec, mêlé, d'une partie sur 400, de salpêtre bien fin. Puis les couvrir avec du sel sec, jusqu'à ce qu'ils soient bien salés; ce qui exige trois semaines. Après quoi on les suspend pour les faire sécher, ou on les fait fumer, aussitôt qu'ils sont suffisamment salés.

+

Fumiers.—C'est à présent surtout qu'on doit bien se rappeler que les fumiers ont besoin d'être bien abrités; car rien ne leur est aussi nuisible que d'être lavés, par la pluie et par la neige. Qu'on fasse bien attention que les fumiers d'étables, sont, de tous les engrais, ceux qui renferment le plus de principes nu

trifits des plantes, par conséquent qu'on peut dire, que de même qu'un cultivateur qui n'abrite pas ses fumiers, pendant l'été, mange son bien au soleil, de même celui qui ne les abrite pas, pendant l'hiver, le mange à la neige.

LE PROGRÈS DES INVENTIONS DEPUIS 1845.

En l'année 1845 les propriétaires du *Scientific American* ont commencé la publication de ce journal et bientôt après ils établissaient un bureau pour l'obtention de brevets d'invention aux Etats-Unis et à l'étranger. Pendant l'année 1845, il n'y a eu que 502 brevets émis par le Bureau des Brevets des Etats-Unis et le nombre total des brevets émis jusqu'à la fin de cette année là, n'était que de 4,347.

Jusqu'au 1er juillet 1839 le nombre des brevets émis a été de 406,413 c'est à dire que, depuis le commencement de la publication du "*Scientific American*" le Bureau des Brevets des Etats-Unis a émis 402,166 brevets; sans compter les applications refusées qui atteignent un tiers de ce nombre.

On voit par ces chiffres combien est phénoménale l'ingénuité de nos concitoyens: Un certain nombre de nos lecteurs ont probablement été en rapport d'affaires avec le bureau du "*Scientific American*" à New-York ou à Washington et connaissent la manière dont M.M. Munn & Cie font les affaires; ceux qui n'en ont pas eu l'occasion liront avec intérêt quelques détails sur cette maison de solliciteurs de brevets, la plus ancienne des Etats-Unis et probablement du monde entier.

Lorsque l'on visite pour la première fois les bureaux du "*Scientific American*" 361 Broadway, New-York, on est surpris, en entrant dans le bureau principal, de trouver un établissement aussi considérable et aussi élégamment outillé, avec ses comptoirs en noyer, ses pupitres, et ses fauteuils; ses énormes coffres-forts, et aussi un grand nombre d'employés, dessinateurs, copistes, commis etc, tous activement à la besogne. On croirait entrer dans une grande maison de banque ou dans le bureau d'une grande compagnie d'assurance employant des centaines de commis.

Liant conversation avec un des associés, qui est entré dans les affaires lors de la fondation du "*Scientific American*," il y a plus de 40 ans. Nous avons appris que la société a sollicité des brevets pour plus de cent mille inventeurs, aux Etats-Unis et pour plusieurs milliers dans différents pays étrangers; qu'elle a produit dans un seul mois, au bureau des brevets, autant de dossiers qu'on a émis de brevets dans toute la première année de son existence. Notre interlocuteur a vu le Bureau des Brevets grandir de la taille d'un arbuste à celle d'un grand arbre et il exprima modestement l'opinion que le "*Scientific American*" avec sa grande circulation, avait pu contribuer considérablement à stimuler les inventions et avait ainsi avancé les intérêts du Bureau des Brevets.

Mais ce ne sont pas les brevets seulement qui occupent l'attention des cents employés de M.M. Munn & Cie; un grand nombre d'entre eux travaillent aux quatre publications, hebdomadaires et mensuelles, qui sont éditées par la maison au No 361 Broadway New-York, savoir: Le "*Scientific American*" le "*Scientific American Supplement*", l'édition d'exportation du "*Scientific American*" et l'édition des architectes et constructeurs du "*Scientific American*". Les deux premières publications paraissent chaque semaine et les deux autres, le premier de chaque mois.

RECETTES

Chevaux.

Pour empêcher la neige de botter.

Pour empêcher la neige de former des boulettes sous les pieds des chevaux, ayez soin de bien nettoyer le sabot, puis au moment de sortir dans un temps de neige frottez le avec du savon. Ce procédé très simple pourra empêcher votre cheval de g'isser et lui permettra de voyager avec beaucoup moins de fatigue.

Guérir les blessures sur le dos ou sur le cou.

Un des meilleurs remèdes connus est la peinture blanche dé-

layée avec du lait. La peinture blanche ordinaire peut suffire sans lait. En faisant cette application à la première apparence d'une blessure on la guérit de suite.

Pour guérir les crevasses.

Lavez d'abord avec de fortes savonnures puis avec de la couperose détrempée de manière à faire une eau assez forte. Répéter deux fois par jour jusqu'à la guérison.

Pour savoir si un cheval a bonne vue.

Faites bien attention à la forme et à la grandeur de la pupille, puis touchez le cheval vers une lumière vive, si la pupille reste à peu près semblable soyez certain que sa vue est faible et ne l'achetez point.

Excellente préparation pour guérir les blessures, les meurtrissures les entorses et les enflures.

Une chopine de fort vinaigre, une chopine de savonnures très fortes, une poignée de sel et une petite cuillerée de salpêtre cette préparation est d'un grand effet et coûte très peu de chose.

Terre à vendre.

Une bonne ferme, contenant douze arpents de front sur quarante de profondeur, dont cent arpents en culture, la baluce boisée en partie de bois franc. La partie en culture est bien faite et clôturée sans épargne. Maison en bois ainsi que fournil et autres dépendances; grange, étable, etc., avec fondations en pierre: le tout est en parfaite condition et tout neuf. Cette propriété est située dans la paroisse de Ste FRANCOISE, dit tricot de Kamouraska. Bonne occasion pour établir deux familles, Conditions faciles et titres parfaits.

Le vendeur donnerait la terre à ferme à un prix fixe.

Pour informations, s'adresser, sur les lieux à B. DASTOUS, ou à P. FOURNIER, écr., N. P., Trois Pistoles.

N. B.—L'acheteur pourra aussi se procurer les animaux de fermes nécessaires, si besoin il y a, ainsi que ménage, etc.



MAISON A VENDRE

AU

VILLAGE DE STE ANNE DE LA POCATIERE.

A vendre, une magnifique maison, grandeur 40x30, située à quelques arpents de l'Eglise, du Collège et du Couvent; avec fournil remise et étable; de plus un magnifique verger. Cette maison est située avantageusement pour le commerce étant au centre du Village de Sainte-Anne.

S'adresser à

HECTOR A. PROULX,

Bureau de la Gazette des Campagnes.

Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q.

TURGEON & CARROLL

AVOCATS.

No. 21, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUÉBEC.

A. TURGEON

H. G. CARROLL

BUREAU A KAMOURASKA: du 13 au 16 et du 28 au 30 de chaque mois.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de Pan dernier, quelques VEAUX du printemps mâles et femelles.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'Incendie de Stanstead & Sherbrooke.

Les membres de la dite compagnie sont, par les présentes, avertis que les prélèvements suivants ont été faits sur tous les billets de dépôt en force aux dates ci-dessous mentionnées, pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 31 août 1889.

	Sur billets datés antérieurement au 6 octobre 1889	Classe Agricole	Classe Commerciale
	par cent	par cent	par cent
15 Septembre 1888	2	1/2	1/2
" Octobre "	1/2	1/2	1/2
" Novembre "	1/2	1/2	1
" Décembre "	1/2	1/2	1/2
" Janvier, 1889,	1/2	1/2	1/2
" Février "	1/2	1/2	1
" Mars "	1/2	1/2	2
" Avril "	2	1/2	2 1/2
" Mai "	1/2	1/2	1/2
" Juin "	1/2	1/2	1/2
" Juillet "	1/2	1/2	1/2
" Août "	1/2	1/2	2
Total	10	6	12

Les dits prélèvements forment 10 par cent sur le montant original des billets de dépôt antérieurs au 6 octobre, 1889; 6 par cent sur les billets de la "Classe Agricole," et 12 par cent dans la Classe Commerciale (déduction faite des endossements pour annulation), sont par les présentes exigés et doivent être payés sans délai au bureau de la compagnie autorisée.

Par ordre,

GEO. ARMITAGE,
Secrétaire et Trésorier.

Sherbrooke, 2 octobre 1889.
10 octobre 1889—2.

Agents demandés partout

Cet offre est bon pour 60 jours, et nous le faisons afin d'avoir de bons agents qui introduiraient nos montres; et afin de nous protéger contre les spéculateurs et marchands qui ordonneraient de fortes quantités; nous voulons que chaque personne coupe cette annonce et nous l'envoie avec son ordre s'engageant à essayer de faire des ventes pour nous avec l'immense catalogue que nous envoyons gratis avec chaque montre. Sur réception de son en timbres, comme garantie de bonne foi, nous vous enverrons la montre par express C. O. D. sujet à votre examen. Si tout est satisfaisant et tel que représenté, vous pourrez payer la différence, \$5.37 et garder la montre, autrement vous ne payez rien. Le boîtier est garanti en Oroid solide, un métal qui ne peut être reconnu de l'or que par des experts; richement gravé, solide dans toutes ses parties, verre français, et garanti pour 20 ans. Le mouvement est importé, ajusté et réglé et pleinement garanti. En en prenant soin un peu, cette montre durera toute votre vie. C'est votre dernière chance d'avoir une montre de \$20 pour \$5.37, et une pour rien si vous nous en vendez 6. Adressez : A. C. ROBERTS & CO., 57 & 58 Adelaide St. East, Toronto, Can. Si vous désirez recevoir cette montre par la maille, il faudra envoyer le montant complet car la marchandise ne peut pas être envoyée C. O. D. par la maille. Quand le montant complet de l'ordre est envoyé de suite, nous envoyons gratis une jolie chaîne en or doublé. Nommez ce journal.

PRIX DE VENTE \$5.37

4 juillet 1889.—3m.

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St-Jacques, MONTREAL
FERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

Normands, Percherons, Bretons.

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie.
R. AUZIAS-TURENNE, Gérant.

18 Avril 1889.—24.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'été--1889.

Le et après lundi, 10 juin 1889, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.10
Pour Lévis.....	10.25
Pour la Rivière-du-Loup.....	10.25
Pour Lévis.....	17.13
Pour Halifax et St-John.....	16.48
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.14

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., juin 1889.